

Infopoint est un projet de la SDA proposant une aide gratuite aux partenaires sociaux concernant l'utilisation de la ligne budgétaire 04.03.03.03, bénéficiant du soutien financier de la Commission Européenne. Convention VS/2008/054 - SI2.514134



# PARTICIPATION & RIGHTS LETTER



LES DROITS D'INFORMATION ET CONSULTATION DES TRAVAILLEURS EN EUROPE

## ENTRE DEUX ÉLECTIONS...



Dans le cadre des journées d'action de la CES, 350 000 personnes ont défilé dans les rues de 4 pays européens à la mi-mai en demandant un nouveau pacte social pour l'Europe. C'était un véritable succès. Désormais, il s'agit d'utiliser l'entrain et la force acquise dans les prochains combats. En effet, les défis de cette année sont énormes.

On n'a pas encore touché le fond de la plus grave crise économique et financière depuis l'existence de l'UE. De plus en plus d'entreprises se retrouvent en difficulté et l'Europe risque de compter 25 millions de chômeurs en 2010. L'Union n'est pas encore parvenue à gérer efficacement cette crise. Ni la Commission européenne, ni les États membres n'ont pris jusqu'à présent des mesures suffisantes pour faire face aux conséquences sociales de cette période. Les majorités conservatrices les en ont aussi empêchés. L'équilibre entre les politiques sociales européennes et la consolidation du marché intérieur est largement ébranlé, et cela déjà avant le début de la crise. Les citoyens ont de

moins en moins confiance en l'Europe qui se trouve dans la plus importante crise de légitimité depuis sa fondation.

Les élections européennes ont malheureusement confirmé ce sentiment. Presque 60 pour cent des électeurs se sont abstenus, montrant ainsi que l'UE n'est, dans son état actuel, pas vraiment capable d'enthousiasmer la population au sujet de l'intégration européenne. De plus, les résultats électoraux ont pour conséquence d'orienter le Parlement européen à droite. Les partis conservateurs et eurosceptiques ressortent renforcés de ces élections.

.....

### Dans ce numero

<a href="#">NOUVELLES DE WORKERS-PARTICIPATION.EU</a> . . . 3	<a href="#">NOUVELLES DES FSE</a> . . . . . 7
<a href="#">NOUVELLES DES SE</a> . . . . . 4	<a href="#">NOUVELLES DE LA SDA – INFOPOINT</a> . . . . . 9
<a href="#">NOUVELLES DE LA CES</a> . . . . . 6	<a href="#">PUBLICATIONS ET LIENS</a> . . . . . 11

Une chose est claire : pour que les pays européens puissent subsister dans une économie mondiale globalisée, une Europe socialement forte où tous les citoyens peuvent participer, est nécessaire. Un changement de cap radical de la politique

européenne est donc urgent. Le social doit avoir priorité sur les libertés du marché intérieur.

C'est pourquoi les syndicats exigent l'insertion d'une clause de progrès social dans les traités européens qui obligerait toutes les institutions européennes à donner priorité aux critères sociaux dans toutes les décisions. La crise ne doit pas être supportée par les travailleurs européens. Nous avons affirmé nos revendications lors de la conférence de la CES à mi-mandat qui a eu lieu à Paris fin mai.

La « déclaration de Paris » demande un nouveau pacte social pour l'Europe. En plus



de la clause de progrès social et d'un important programme conjoncturel européen, le système social doit être renforcé grâce à un agenda social complet et les droits des travailleurs doivent être améliorés. En outre, la directive sur le détachement des travailleurs doit être révisée, les mesures prises au niveau européen contre la crise doivent être mieux coordonnées et des dispositions claires doivent être prises afin d'éviter le retour au « capitalisme casino ». Nous avons transmis nos exigences à la Commission et aux chefs d'État et de gouvernement des États membres. Lors de la prochaine réunion du comité exécutif le 8 juillet, nous discuterons et adopterons un plan d'action.

Nous n'abandonnerons pas notre engagement pour une Europe sociale même si cela sera encore plus difficile qu'avant après ces élections européennes. Nous continuerons à effectuer un travail de lobbying constructif au niveau européen pour les droits des travailleurs et pour plus de participation dans les entreprises.

Après les élections européennes vient également le choix d'une nouvelle Commission. Le mandat de la Commission Barroso se termine le 31 octobre. Les résultats des élections ont renforcé le clan conservateur qui souhaite poursuivre le travail avec Barroso. Il s'agit désormais de négocier, en collaboration avec d'autres forces progressistes, un changement politique pour la mise en place d'une nouvelle Commission. Nous souhaitons que cette dernière fasse de l'Union européenne un espace social, économiquement durable et fonctionnant efficacement dans un environnement globalisé.

*Reiner Hoffmann  
Secrétaire général adjoint  
Confédération européenne des syndicats*

## NOUVELLES DE WORKERS-PARTICIPATION.EU



### **FAQ SUR LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE SUR LES CEE**

Wolfgang Greif, membre du groupe II du Comité économique et social, a regroupé sur une page intéressante les questions fréquemment posées sur la révision de la directive sur les CEE. À partir de cette [page](#) il est également possible de télécharger les versions pdf des questions et réponses en anglais et en allemand.

### **PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS ET LE DÉBAT ACTUEL SUR LA RÉGULATION DES SOCIÉTÉS EN EUROPE : LA CRISE NE SEMBLE PAS APPORTER DES CHANGEMENTS CONCERNANT LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PAR D'AUTRES ACTEURS QUE LES ACTIONNAIRES**

Si l'on examine le débat actuel sur la régulation des sociétés au niveau européen, on peut remarquer une continuité des pratiques en cours. Tels sont les enseignements de la dernière newsletter de l'ETUI sur le gouvernement d'entreprise et le droit des sociétés qui examine différents points comme la société privée européenne (SPE), la 14e directive sur le droit des sociétés facilitant le transfert transfrontalier du siège statutaire des sociétés de capitaux, la discussion du Forum européen du gouvernement d'entreprise ou la récente décision de la Cour européenne de justice relative à la liberté d'établissement (la décision Cartesio C-210/06).

Toutefois, en acceptant à une large majorité le projet de statut d'une société privée européenne (SPE) basé sur le droit européen, le Parlement européen a mis de nouveau ce sujet à l'ordre du jour et ne l'a pas traité comme un détail technique insignifiant à résoudre.

Source : [newsletter de l'ETUI sur le gouvernement d'entreprise](#)

### **PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS ET L'AGENDA DE LISBONNE : UN OUTIL NÉGLIGÉ ? L'INDEX DE LA PARTICIPATION EN EUROPE (IPE)**

Dans les pays de l'UE qui possèdent de solides systèmes de représentation des travailleurs sur le lieu de travail garantis par des dispositions légales dans les conseils d'entreprises grâce aux conventions collectives et à une forte implication des travailleurs affiliés à un syndicat, les objectifs de Lisbonne seront plus facilement atteints que dans les pays aux systèmes plus faibles. Telles sont les conclusions d'un outil de comparaison européen nommé l'index de la participation en Europe conçu par l'ETUI. Il a récemment été décrit dans le rapport intitulé Benchmarking Social Europe 2009 présenté à l'occasion du sommet social européen le 19 mars 2009.

Les pays ont été classés sur la base de leur score général à l'index de la participation. Le groupe aux « droits de participation solides » comprend neuf pays : Autriche, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas et Suède. Le groupe aux « droits de participation faibles » compte pour sa part 18 représentants : Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Royaume-Uni. Chaque groupe représente environ la moitié du PIB de l'UE des 27, ce qui fait que leur importance économique est plus ou moins égale. Cette comparaison classe les 27 pays de l'UE selon la qualité des droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation.

Elle montre que dans l'ensemble, les pays aux droits de participation solides obtiennent de meilleurs résultats dans un certain nombre d'indicateurs de la stratégie de Lisbonne que les pays aux droits de participation plus faibles.

**Figure 5.2: European Participation Index**

Performance indicator	Countries with stronger participation rights	Countries with weaker participation rights
GDP per capita in Purchasing Power Standards (EU-27 = 100)	116,5	104,5
Labour productivity per person employed (EU-27 = 100)	113,9	103,6
Employment rate (total %)	67,6	64,7
Employment rate of older workers (percent)	46,1	44,3
Youth education attainment level - % of the population aged 20 to 24 having completed at least upper secondary education	77,8	75,8
Gross domestic expenditure on R&D (percent of GDP)	2,3	1,4
Index of greenhouse gas emissions and targets - In CO <sub>2</sub> equivalents (Actual base year = 100)	92,7	103,3
Gross inland consumption of energy divided by GDP (kilogram of oil equivalent per 1000 Euro)	170	251,7

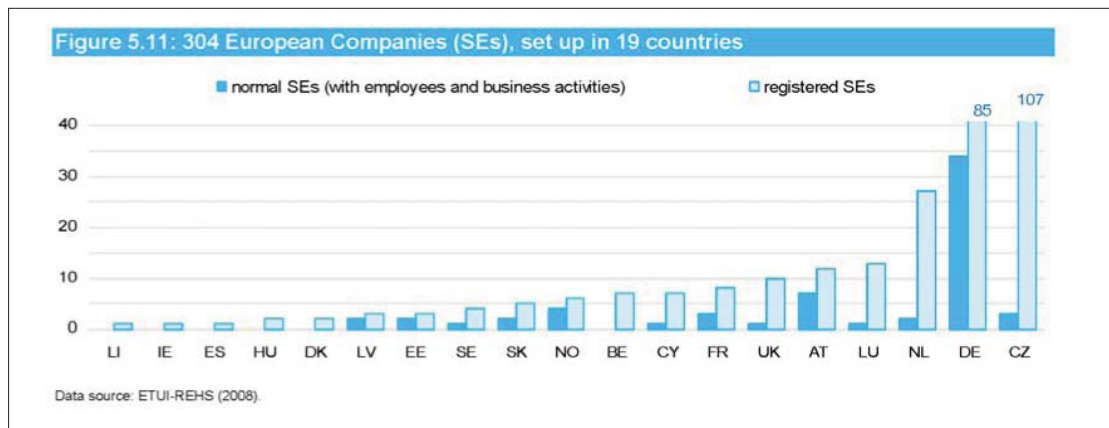
Data source: Eurostat. Note: all data for 2006. Countries weighted by 2006 GDP.

Source: CES/ETUI (2009) Benchmarking Working Europe 2009  
 Davantage sur l'Index Européen de la Participation (European Participation Index) dans le chapitre sur la participation des travailleurs.

## **NOUVELLES DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES (SE)**

### **PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS DANS LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES (SE) DERNIÈRES NOUVELLES**

Depuis leur introduction en octobre 2004, le nombre de SE a régulièrement augmenté année après année. En mars 2009, 350 entreprises avaient été fondées sous la forme d'une Societas Europaea. Toutefois, ce chiffre plutôt impressionnant ne devrait pas aveugler les observateurs sur le fait que de nombreuses SE ne répondent pas à la définition standard car une écrasante majorité d'entre elles sont des SE sans travailleurs (« SE vides ») et/ou n'ont même pas un objectif commercial précis (« SE coquilles »). Ce développement représente une menace potentielle pour les droits de participation des travailleurs dans une SE. Par conséquent, il faut garder à l'esprit que les mécanismes pour assurer les droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation ne sont garantis qu'au moment de la fondation des SE. Il est dès lors difficile de négocier ces droits par la suite, lorsque l'entreprise a déjà recruté des travailleurs. C'est pour cette raison que les mécanismes prévus dans la directive sur les SE ne représentent pas une garantie suffisante. Dans une de ces dernières communications portant sur la révision des SE, la Commission a reconnu cette lacune. Un accord sur la participation des travailleurs a été conclu en mars 2009 dans 41 des 300 SE et quelques. Ce sont les accords dans les plus grandes SE qui respectent généralement le mieux les bonnes « pratiques en matière de CEE » et sur certains points, ils vont au-delà des prescriptions légales de la directive sur les SE. Dans 21 des 41 SE où des accords sur la participation des travailleurs ont été signés, les droits entérinés dans l'accord comprennent la participation au niveau des conseils, ajoutant ainsi une dimension importante à l'avis des travailleurs pour la prise de décisions en entreprise. En mars 2009, on comptait environ 75 membres de conseils de travailleurs originaires de 9 pays (AT, BE, DK, FR, DE, IT, NL, PL, UK) représentant les intérêts de la main d'œuvre dans les conseils de surveillance et d'administration des SE. Une innovation fondamentale introduite par la directive sur les SE est la composante transnationale de la participation au niveau des conseils. Dans un certain nombre de SE (par exemple, Allianz SE, BASF SE et MAN Diesel SE), les représentants des travailleurs de plusieurs pays siègent aux conseils et représentent les intérêts de l'ensemble de la main d'œuvre en Europe.



Source : ETUC / ETUI (2009) [Benchmarking Working Europe 2009](#). [Télécharger le chapitre sur la participation des travailleurs](#) afin d'en apprendre davantage sur les implications de la Société européenne (SE) et sur d'autres sujets connexes tels que les CEE et les droits d'information et de consultation nationaux.

Liens supplémentaires :

- [FAQ sur la Société européenne](#), disponible en EN, FR et DE
- [Chiffres clés sur les SE enregistrées](#) : fiches d'informations de l'ETUI sur les Sociétés européennes (SE)

### LA REPRÉSENTATION EUROPÉENNE AU NIVEAU DES CONSEILS DANS LA SE GfK, UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LES ÉTUDES DE MARCHÉ, MET EN PLACE DE NOUVELLES NORMES POUR UNE ENTREPRISE BASÉE SUR LA CONNAISSANCE

Les travailleurs de GfK, une entreprise allemande basée sur la connaissance et spécialisée dans les études de marché profitent des avantages d'une plus grande représentation des travailleurs au niveau des conseils suite à la décision prise par leur entreprise basée en Allemagne de s'organiser selon le statut d'une société européenne. Actuellement, GfK emploie 6 500 travailleurs dans 23 pays européens. Jusqu'à présent, elle ne disposait pas d'un comité d'entreprise établi composé de représentants syndicaux. L'accord a été conclu grâce au soutien de l'ETUI. Norbert Kluge (ETUI) en a résumé les points principaux. Plus d'informations [ici](#).

Liens supplémentaires :

Le réseau SEEurope de l'ETUI a préparé une série d'études sur les négociations portant sur la participation des travailleurs. Récemment, les cas de MAN Diesel SE et de Strabag ont été analysés et les études peuvent être téléchargées [ici](#).

## NOUVELLES DE LA CES

### EURO-MANIFESTATIONS : SEMAINE DE MOBILISATION SYNDICALE EUROPÉENNE

Du 14 au 16 mai, quelque 350.000 personnes ont défilé dans les rues de Madrid, Bruxelles, Berlin et Prague pour soutenir les journées d'action de la Confédération européenne des syndicats (CES). La mobilisation a été plus importante que prévue.

Les manifestants ont réclamé des mesures plus ambitieuses et plus courageuses de la part de l'Union européenne et des gouvernements nationaux afin de venir en aide aux chômeurs, de plus en plus nombreux. Ils ont demandé également que jamais plus les excès du capitalisme financier ne soient en mesure de détruire l'économie mondiale. Bien que ce ne soit pas de leur faute, les travailleurs paient au prix fort les excès imprudents et cupides du monde des affaires, et en particulier de celui des banques ; le chômage explose, le travail précaire et la pauvreté se répandent, le pouvoir d'achat diminue, et la dette publique augmente. La CES, quant à elle, appelle à un nouveau Deal social donnant la priorité aux travailleurs et citoyens. Cet agenda social devra garder le cap sur les principales préoccupations des citoyens européens : l'emploi, le pouvoir d'achat et leurs droits fondamentaux.

John Monks, Secrétaire général de la CES a déclaré : « *L'ampleur de ces Euro-manifestations révèle l'inquiétude croissante des travailleurs face à l'avenir. Le monde du capitalisme financier imagine qu'après quelques timides signes de relance on en reviendra tôt ou tard aux bonnes vieilles habitudes, alors même que ce système vient de subir une crise cardiaque. Ce monde semble oublier également qu'il reste sous l'assistance respiratoire des contribuables européens, qui jamais plus ne permettront que la cupidité et l'égoïsme ne puissent provoquer des dommages qui se chiffrent à plusieurs trillions d'euros. Nous avons rapidement besoin d'une réglementation plus forte des marchés financiers et d'un renforcement de l'influence des travailleurs dans les conseils d'administration. Les travailleurs veulent aussi des programmes pour soutenir l'industrie et les emplois, ainsi que des mesures ambitieuses pour lutter contre un chômage croissant. Tel est le message que la rue a lancé cette semaine dans toute l'Europe.* ». Les photos des manifestations sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.etuc.org/r/973>

### PUBLICATION DE LA VERSION FINALE DE LA DIRECTIVE SUR LES CEE RÉVISÉE

Le 23 avril, le Conseil a adopté une directive révisée sur les comités d'entreprise européens (CEE), suivant ainsi l'accord du Parlement en première lecture adopté lors de la séance plénière de décembre 2008. La directive révisée entend augmenter la présence et l'efficacité des CEE dans l'Union européenne et mieux définir les droits à l'information et à la consultation des travailleurs. Après la publication, les États membres disposeront de deux ans pour mettre en oeuvre les nouvelles règles au niveau national. Le 16 mai, la version finale de la directive sur les CEE révisée a été publiée dans le Journal officiel de l'UE. Vous la trouverez sur le lien suivant : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ%3AL%3A2009%3A122%3ASOM%3AFR%3AHTML>

## NOUVELLES DES FÉDÉRATIONS SYNDICALES EUROPÉENNES



### FEM – FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES MÉTALLURGISTES

#### **WHIRLPOOL CONFRONTÉ À DES RESTRUCTURATIONS ET À DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : UN CAS OÙ LE CEE A PU JOUÉ UN RÔLE PROACTIF DANS LA GESTION D'UNE SITUATION DE CRISE.**

Malheureusement, l'annonce faite en 2008 de licenciements dans plusieurs pays, dont l'Italie, a récemment été confirmée. Toutefois, une approche proactive des partenaires sociaux a permis de minimiser les dégâts et de mettre en place une stratégie à long terme comprenant des investissements futurs, en compensation aux suppressions d'emplois. Les parties ont discuté de la stratégie de restructuration et l'ont accepté. Un accord a ainsi pu être conclu sans conflit. Ce résultat positif chez Whirlpool a également été rendu possible grâce au CEE qui a coordonné les représentants syndicaux originaires des différentes implantations européennes du groupe. De plus, depuis le début du désaccord, le CEE a demandé à l'entreprise, au nom de tous les travailleurs européens, de discuter de son plan de restructuration avec les syndicats au niveau de chaque implantation. Afin de lire le rapport complet, rendez-vous sur le site Internet de [Eurofound](#) à la [page](#) consacrée à cette affaire.



### EFFAT- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS DES SECTEURS DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME

#### **PROJET EUROPEEN - INFORMATION ET FORMATION DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE. EXERCICE TRANSNATIONAL DES DROITS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DANS 4 SOCIÉTÉS MULTINATIONALES AYANT UNE MAISON MÈRE ITALIENNE**

Le projet promu par FAI-CISL en partenariat avec l'EFFAT vise à renforcer l'exercice des droits d'information et de consultation des travailleurs dans le secteur de l'agroalimentaire, notamment dans leur dimension supranationale. A cette fin, les groupes suivants d'entreprises transnationales: S. BENEDETTO, PERFETTI/VAN MELLE, BACARDI/MARTINI, CONSERVE ITALIA ont été considérées comme « cas d'étude » pour analyser la façon dont ces groupes gèrent la dimension transnationale de l'exercice des droits d'informations et de consultation, à la lumière des évolutions réglementaires de l'UE et suite aux événements qui se produisent en raison des restructurations: licenciements collectives, mobilité en général, comité d'entreprise européen, SE, directive sur les fusions, transferts d'entreprise. Afin que les CEE des groupes susmentionnés soient plus conscients de leur rôle et des possibilités que les nouvelles réglementations offrent dans le cadre des relations industrielles, un cours de formation/information sera organisé en vue d'enrichir les capacités opérationnelles des 26 représentants des travailleurs du secteur de l'agroalimentaire engagés dans les activités syndicales transnationales. Le but de ce projet est de contribuer à améliorer les politiques de l'EFFAT dans le domaine de l'exercice des droits d'information et de consultation à partir des outils qui existent au sein des quatre groupes d'entreprises. Tout cela dans le but de fournir à l'EFFAT des solutions viables et des politiques spécialement conçues pour les comités d'entreprise européens. Par voie de conséquence, au-delà de l'amélioration des droits d'information et de consultation dans les 4 groupes, la FAI CISL vise à saisir cette opportunité pour dégager une stratégie de

plus longue haleine afin de relancer la coordination des comités d'entreprise européens italiens sur la base des recommandations et des lignes maîtresses dégagées par l'EFFAT.

**Les pays et les organisations syndicales impliquées** : Italie : Fai-Cisl ; Belgique : Effat ; France : Fga-Cfdt ; Espagne : CCOO ; Turquie : Tekgida-is ; Les Pays Bas : FNV-Bondgenoten.

**Le cours de formation** : le cours de formation a eu lieu auprès du Centro Studi Cisl de Fiesole (FLORENCE) du 23 au 25 mars. Pendant les trois journées de cours, une attention particulière a été mise sur la gestion de la dimension transnationale et interculturelle, en vue de l'amélioration des compétences pratiques au niveau transnational des représentants des travailleurs. Aussi, a-t-on donné aux participants la possibilité de se répartir en groupes de travail ; chaque groupe s'est penché sur une question spécifique. Le premier groupe a réuni les participants qui, depuis des années, souhaitent mettre en place un Comité d'entreprise européen. Le travail déployé par ce groupe a mis en exergue les obstacles qui entravent le démarrage des négociations et avec l'aide de l'expert de l'EFFAT les participants ont pu dégager une stratégie pour les surmonter. Un deuxième groupe s'est penché sur la manière d'améliorer l'exercice des droits d'information et de consultation dans les entreprises œuvrant dans des pays différents. Les participants ont essayé de repérer la façon d'améliorer leur capacité de forger des positions communes en fonction des processus de consultation avec la direction de l'entreprise. Le dernier groupe a essayé de bâtir un réseau transnational des droits d'information et de consultation tout en dégagant les modalités de travail permettant aux représentants des travailleurs de différents pays de coordonner leur activité syndicale pour améliorer l'accès aux informations et de valoriser les instances nationales de consultation et/ou de négociation collective. Le cours s'est terminé par une table ronde sur : « Information et consultation des travailleurs afin de relever les défis futur dans les transformations du secteur agro-alimentaire ».

Si vous désirez obtenir plus d'informations sur ce projet et le matériel de formation en anglais et en français, rendez-vous sur ce site internet de la [FAI-CISL](#).



## **FSESP – FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS (EPSU)**

### **RAPPORT DE LA FSESP ET DE L'ETUI-REHS « MIEUX DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES DROITS DES SYNDICATS DANS LE SECTEUR PUBLIC » (PREMIÈRE ET DEUXIÈME PARTIE)**

Voulu comme un outil pratique, basé sur ce qui se passe sur le terrain, ce rapport examine la situation actuelle quant à l'application et au respect des droits des syndicats dans le secteur public en Europe. Il identifie les obstacles existants et persistants ainsi que les problèmes auxquels sont confrontés les syndicats. Ceux-ci concernent notamment la liberté d'association, le droit à la négociation collective, le droit d'entreprendre des actions collectives et les droits d'information et de consultation. L'analyse se focalise sur trois instances ou niveaux principaux : l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'OIT.

Le rapport intégral est disponible sur le site <http://www.epsu.org/a/4076>



### LIGNE BUDGÉTAIRE 04.03.03.03 : LA PREMIÈRE ÉCHÉANCE DU 16 AVRIL EST PASSÉE

La première échéance pour la soumission de projets sous la ligne budgétaire européenne 04.03.03.03 (sur l'information, la consultation et la participation des représentants des travailleurs des entreprises) a expiré le jeudi 16 avril 2009. Le Comité d'évaluation est supposé finaliser son travail d'ici deux mois. La Commission européenne donnera donc réponse aux candidats à la mi-juin.

Pour l'échéance d'avril, 36 dossiers ont été remis à la Commission. On retrouve parmi les candidats un certain nombre de fédérations syndicales européennes, des syndicats nationaux (des fédérations sectorielles ainsi que des confédérations) ainsi que des écoles nationales syndicales (centres de formation). Certains dossiers « spécifiques à une entreprise » ont également été soumis par les CEE eux-mêmes. Comme c'était déjà le cas l'année précédente, le projet « INFOPOINT », porté par la SDA, a offert à de nombreux syndicats une assistance (gratuite) dans la préparation et le montage de projets soumis sous cette ligne budgétaire.

Les projets de coopération transnationale soumis à la Commission répondent à la nécessité de promouvoir des actions visant à renforcer l'implication des partenaires sociaux dans leur CEE et plus particulièrement, en période de crise économique, à augmenter la visibilité des CEE afin de mieux anticiper les changements lors de restructurations (fusions, reprises et délocalisations) au sein des multinationales.

La prochaine échéance pour soumettre des dossiers est le 7 septembre 2009, pour des projets commençant au plus tôt le 7 novembre 2009 et au plus tard le 22 décembre 2009. Vous pouvez trouver le texte pour cet appel à propositions ainsi que les autres appels de 2009 relatifs à la ligne budgétaire 04030301 (relations industrielles et dialogue social) en cliquant sur la page Internet suivante <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=630&langId=fr>

Il est fortement recommandé aux promoteurs de préparer leur dossier à l'avance afin d'éviter le rush juste avant l'échéance. Afin de bénéficier de l'assistance mentionnée ci-dessus, veuillez contacter les experts INFOPOINT à l'adresse mail suivante : [sda-asbl@etuc.org](mailto:sda-asbl@etuc.org). Vous pouvez également télécharger un Vademecum (guide) sur le montage de projet, disponible sur le site Internet de la SDA.

### « PLATE-FORME VIRTUELLE » OU SECTION VIRTUELLE ENTIÈREMENT DÉDIÉE AUX THÈMES DES CEE

Cette section ou plate-forme virtuelle naît et se développe dans le cadre de 2 projets européens sur les CEE (PONT DES CEE et PACIFIC), que la Cisl Lombardia a présenté sur la ligne budgétaire 04.03.03.03 des appels à projets du dialogue social, et pour lesquels elle a obtenu les subventions de la Commission européenne.

#### Objectif de la plate-forme

La « plate-forme virtuelle » interactive sur les Comités d'entreprise européens se trouve sur le site unitaire de CGIL CISL UIL Lombardie à l'adresse suivante : [www.euronote.it/cae](http://www.euronote.it/cae) ; elle se propose d'être un site transnational dédié aux thématiques des CEE et notamment aux droits d'information, consultation et participation.

#### Caractéristiques et contenus

La plate-forme est disponible en 3 langues : italien, français et espagnol.

Elle est structurée de la façon suivante :

**Page d'accueil** d'introduction sur le thème et un menu de navigation sur la droite composé de plusieurs sections :

- RÈGLEMENTATIONS UE

Dans cette section sont contenues les réglementations communautaires en matière de CEE, droits d'information, consultation et participation, Société européenne (directives, règlements, résolutions, avis communs), listées dans l'ordre chronologique.

- RÈGLEMENTATIONS NATIONALES DE TRANSPOSITION

Dans cette section sont consultables les textes des réglementations nationales de transposition (lois, accords, avis communs) des principales directives concernant les Comités d'entreprise européens et l'implication des travailleurs en référence à la Société européenne.

- ACCORDS CEE

Dans cette section il est possible de consulter deux bases de données contenant plus de 960 accords des Comités d'entreprise européens dans les différentes entreprises.

- AUTRES DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Dans cette section vous trouvez des documents de nature variée en matière de Comités d'entreprise européens, droits d'information, consultation et participation, Société européenne, etc.

- LE PROJET PONT DES CEE

Ici, il est possible de lire la description du projet européen en cours.

- SECTION RÉSERVÉE

- LIENS

- CONTACTS

En résumé, la plate-forme se compose de deux sections spécifiques :

1. **Section d'information ouverte à tous** : on y trouvera la documentation disponible sur les thèmes des CEE (réglementations UE, réglementations nationales de transposition, accords CEE, autre documentation etc.).

2. **Section protégée (accessible seulement avec le nom d'utilisateur et le mot de passe)** : c'est là que se tiendra le forum permanent où les représentants des CEE, dirigeants syndicaux des organisations partenaires et référents de la CES pourront échanger des informations, fournir des réponses aux questions, mettre en commun des expériences etc.

La plate-forme virtuelle sera le lieu où on pourra trouver rapidement et facilement la documentation ainsi que toutes les informations relatives aux CEE. En effet, jusqu'à présent beaucoup de documents, textes des directives, etc. sont « disséminés » dans divers sites, n'ayant encore jamais été regroupés de manière systématique.

## PUBLICATIONS ET LIENS

### CAHIER SINDNOVA



Ce *cahier* Sindnova retrace l'histoire de l'opposition entre l'Europe des opportunités et l'Europe de la protection sociale. Les arrêts controversés de la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE) connus sous le nom des arrêts Laval, Viking, les cas Ruffert et Luxembourg, offrent l'occasion de faire un voyage dans l'Europe du marché et de l'emploi. Des témoignages exceptionnels montrent à quel point l'idée que la compétitivité européenne se renforcerait avec l'affaiblissement de la protection sociale et avec la limitation

d e  
l'autoprotection syndicale a été galvaudée. Avec ses décisions, la CJCE risque d'inverser le rapport jusqu'à présent constructif établi par les travailleurs et leurs organisations syndicales dans l'intégration européenne. Les auteurs mettent le doigt sur les défis et sur les challenges auxquels le mouvement syndical européen se trouve confronté, avec son ambition légitime de proposer des parcours cohérents avec le grand message d'union et de solidarité entre les peuples hérité des pères fondateurs.

Marco Cilento est le directeur scientifique de Sindnova et conseiller auprès de la Confédération européenne des syndicats.

*Constituée en 1984 à l'initiative de la CISL et des fédérations de l'industrie et du secteur tertiaire privé, Sindnova est un instrument de recherche, d'étude et d'information créé pour soutenir la culture et la participation des travailleurs dans les entreprises. L'attention constante consacrée aux problématiques communautaires a projeté Sindnova dans une dimension transnationale stimulée par tout un réseau de correspondants et d'experts européens et internationaux.*



Transfer, la revue européenne du travail et de la recherche

### LISBONNE: ÉCHEC D'UNE STRATÉGIE OU STRATÉGIE TOUJOURS VALABLE POUR DEMAIN ?

*Coordinateurs : Jean-Yves Boulin, Christian Dufour, Philippe Pochet*

Le présent numéro de Transfer évalue divers aspects de la stratégie de Lisbonne dans la perspective de sa révision en 2010. Les auteurs se montrent généralement critiques tant en ce qui concerne la capacité de la stratégie de Lisbonne de créer une société basée sur la connaissance avec un objectif de plein emploi tout en stimulant une vraie politique d'innovation et de croissance pour l'Europe qu'en ce qui concerne son impact en termes de gouvernance. En revanche, ils reconnaissent que Lisbonne a constitué la première tentative de concevoir une stratégie englobante pour l'Europe plutôt que d'élaborer des politiques spécifiques. « L'objectif d'établir une société basée sur la connaissance en investissant fortement dans le développement des ressources humaines et dans les technologies du futur est encore loin d'être atteint », concluent les coordinateurs.

Publié par ETUI, 2009

Ce numéro a été produit en partenariat avec La Revue de l'IRES, France.

Prix: euro 17 par numéro; euro 60 par an (4 numéros).

Accès électronique inclus pour les abonnements annuels.

[Acheter ce numéro](#)

[Abonnez-vous à Transfer](#)

Transfer est publié en anglais. L'introduction et les résumés d'articles sont également publiés en français et allemand.



## CHANGER DE PARADIGME : LA JUSTICE SOCIALE COMME PRÉREQUIS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Christophe Degryse, Philippe Pochet*

La thèse des auteurs est que pour relever le défi du développement durable, il est nécessaire d'instaurer un nouveau paradigme dans les politiques européennes et nationales. Il ne sera pas suffisant de simplement ajuster les politiques européennes aux exigences ponctuelles du moment. Au lieu de se fier essentiellement sur la croissance économique, c'est la promotion de la cohésion sociale et la protection de l'environnement au sens large qui créeront une société durable. Ceci nécessite d'interroger les modes de production, de distribution, de transport, de consommation, en y intégrant comme prérequis la notion de justice sociale.

Publié par ETUI, 2009

[Télécharger ce document de travail en français](#)



## SEEUROPE NOUVELLES AU SUJET DES ÉTATS MEMBRES

Est le site Internet consacré à la participation des travailleurs au sein de l'organe d'administration et de surveillance de la société européenne (SE). SEEurope est un projet mené par ETUI-REHS et co-financé par la Fondation Hans Böckler. Une section spécifique appelée Document Exchange contient des documents postés par d'autres membres du réseau et à télécharger. Ils concernent la situation des SE dans les différents États membres. Vous pouvez également rendre par là vos documents accessibles aux autres membres du réseau. Pour obtenir davantage d'informations, veuillez contacter Michael Stollt.



[www.worker-participation.eu](http://www.worker-participation.eu)

## VÉRIFICATION RAPIDE : CONDITIONS PRÉALABLES POUR QUE LES TRAVAILLEURS PUISSENT S'EXPRIMER CONFORMÉMENT AUX MÉCANISMES DE CONCERTATION SOCIALE DANS LES ÉTATS MEMBRES

Tous ceux qui ont pu assister aux réunions transnationales représentatives ont probablement déjà expérimenté l'inconfort né des malentendus qui existent entre des représentants aux origines et trajectoires différentes. La probabilité est faible que les représentants, individuellement, se soient interrogés ou aient réfléchi, au préalable, aux systèmes et valeurs sous-tendant la pratique de représentation du personnel de leurs homologues issus de contextes de relations professionnelles différentes. Le nouveau service du site Internet de l'ETUI dédié à la question vous aide à obtenir des informations basiques pratiques et facilement compréhensibles sur les mécanismes de concertation sociale dans les différents États membres de l'UE, tels que les syndicats, la négociation collective, la représentation sur le lieu de travail, la participation financière et la représentation au niveau des conseils. Les informations sont également disponibles en allemand et le seront en français d'ici peu. Découvrez-en davantage sur vos collègues des autres pays en surfant sur le site de worker-participation.

.....

### CONTRIBUTIONS DE:

Amélie Annet, Sara Autieri, Marco Cilento, Reiner Hoffmann, Alex Martin, Antonello Membrini, Marina Monaco, Claudio Stanzani, Christian Weis.

DIRECTION: Claudio Stanzani